

Communiqué de presse

Zurich, 17 janvier 2015

Assemblée des Délégué-e-s du 17 janvier 2015 à Zurich

Pour un État fort – contre l’initiative des familles et l’initiative pour l’imposition sur la pollution que sur la TVA

Le Centre Gauche-PCS Suisse (CG-PCS) a décidé lors de son Assemblée des Délégué-e-s de Zurich ses recommandations de vote en vue des votations fédérales du 8 mars 2015: **NON** à l’initiative « Aider les familles ! Pour des allocations pour enfant et des allocations de formation professionnelle exonérées de l’impôt. » et **NON** à l’initiative « Remplacer la TVA par une taxe sur l’énergie ».

Lors de leur Assemblée des Délégué-e-s du 17 janvier 2015 à Zurich, les délégué-e-s se sont prononcés à l’unanimité contre l’initiative populaire « **Aider les familles ! Pour des allocations pour enfant et des allocations de formation professionnelle exonérées de l’impôt** ». Le CG-PCS peut s’enorgueillir d’avoir grandement contribué au système actuel d’allocations familiales et pour les enfants en formation. Il est évident pour le CG-PCS que ces allocations doivent aller le plus possible à leurs bénéficiaires. Toutefois, avec l’initiative soumise au vote, ce sont encore une fois les plus aisés qui sont favorisés. Pour les contribuables avec un revenu faible cela ne changera pratiquement rien. De plus, en cas d’acceptation de l’initiative, ce sont des ressources financières considérables dont l’Etat ne disposerait plus. Cela pose grandement problème au CG-PCS, et c’est la raison pour laquelle l’initiative est rejetée. De plus, la fiscalité n’est pas la bonne solution pour une vraie politique familiale. Il faut plutôt miser sur davantage de structures et de soutiens aux familles qui ont vraiment besoin.

C’est également à l’unanimité que l’initiative « Remplacer la TVA par une taxe sur l’énergie » a été rejetée par les délégué-e-s. Il est correct de taxer les énergies non renouvelables avec des mesures incitatives. Cependant, la suppression de la TVA actuelle et son remplacement d’un impôt à introduire est une mesure qu’on peut difficilement mettre en œuvre. Et avec un passage total aux énergies renouvelables, les impôts de base devraient être augmentés, et ce pour obtenir les mêmes rentrées fiscales. Le CG-PCS comprend et approuve le raisonnement de fond, mais c’est sa mise en œuvre qu’il rejette car irréalisable.

En sus des recommandations de vote, les délégué-e-s ont approuvé une résolution contre la tendance à „l'Etat veilleur de nuit“ (minimal)*. Le CG-PCS soutient ainsi un Etat fort, qui s'engage de manière active pour la réalisation des valeurs fondamentales de l'article 2 de la Constitution fédérale (bien-être commun, développement durable, cohésion sociale, égalité des chances, diversité culturelle et maintien des conditions de vie).

Enfin, l'Assemblée des Délégué-e-s a dit au revoir à sa secrétaire générale Marlies Schafer-Jungo qui a longuement et généreusement œuvré pour le parti. Il a accueilli avec enthousiasme la nouvelle secrétaire générale, Brigitte Dougoud.

** Remarque : la résolution sera transmise ultérieurement*

Pour des questions:

Marius Achermann, Président, Tel. 079 692 53 58

Beat Bloch, Vice-président, Tel. 079 891 95 05

www.csp-pcs.ch